

Participation du CD25 aux Chpts BFC (2025)

Déplacement : Remboursement sur la base de Via-Michelin (Trajet le plus rapide)
1 voiture / équipe, depuis siège de votre club .

Hébergement : 25€ / Joueur si plus de 150 km ou + de 2h de déplacement sur
présentation de facture.

Repas du jour du championnat : Pris en charge par le comité et réglé directement au
club ou CD organisateur.